

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**  
REUNION DU 08/11/2022  
DECISION N° 20221108\_B\_117

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,  
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,  
Christine BONNEFOY, Martine GINET  
Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : pouvoir à M.  
VIAL

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20200630\_D\_108 du Conseil Communautaire du  
30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au  
Bureau et au Président,

**Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance :**  
**Objet : Convention de mise à disposition d'une salle communautaire à passer avec**  
**l'Association JUST'GYM de Saint Just Malmont**

**Le Bureau,**

**N° 20221108\_B\_117**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition de la grande salle du Centre  
de Loisirs Pierre ROYON, à titre gracieux, à passer avec l'Association  
JUST'GYM de Saint Just Malmont pour des temps d'activités sportifs dans  
le cadre de son fonctionnement associatif,  
Durée : du 12 novembre 2022 au 08 juillet 2023
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 08 novembre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

